

Association loi 1901 – Siège social : 435 rue de la Mairie – 77720 SAINT-OUEN-EN-BRIE

Date : 09 janvier 2026

Saint-Ouen-en-Brie, le 15 janvier 2026

Lieu : 435 rue de la Mairie – 77720 SAINT-OUEN-EN-BRIE

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

Heure de début : 19h00

Heure de clôture : 21h00

Présents :

Président : HERISSON Fabien

Tresorière : HERISSON Chrystel

Autres membres : MARCON Isabelle

Nombre total d'adhérents à jour de cotisation : 4

Quorum atteint : Oui

Ordre du jour :

Rapport moral et d'activités de l'exercice 2025

Rapport financier et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Quitus aux dirigeants

Renouvellement / reconduction des membres du bureau

Déroulement de l'Assemblée :

Rapport moral et d'activités

Le Président présente le rapport moral et d'activités de l'année 2025.

L'Association des Sinistrés de Saint-Ouen-en-Brie poursuit fidèlement ses objectifs définis dans les statuts approuvés le 9 octobre 2024 : représenter et défendre collectivement les intérêts des sinistrés de la commune (notamment suite aux inondations récurrentes liées au ru d'Ancœur et aux autres aléas climatiques), accompagner les démarches individuelles et collectives, et informer les habitants concernés.

Bilan des actions menées en 2025

Durant cette première année complète d'existence, avec des moyens très limités et un nombre restreint d'adhérents, l'association a concentré ses efforts sur l'observation, la prise d'informations et les premiers contacts utiles pour préparer des actions futures. Les réalisations concrètes ont été : Participation passive en tant que spectateur à une réunion publique organisée par la Mairie de Saint-Ouen-en-Brie, au cours de laquelle le SM4VB (Syndicat Mixte des 4 Vallées de la Brie, compétent en gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) a présenté ses actions et projets en cours sur le territoire, notamment concernant la régulation du ru d'Ancœur et les aménagements envisagés pour réduire les risques d'inondation. Cette présence a permis de mieux comprendre les initiatives institutionnelles en cours.

Prise de contact avec le cabinet d'experts d'assurés indépendant Archikeo.fr, spécialisé dans la défense des sinistrés face aux compagnies d'assurance (notamment pour les catastrophes naturelles comme les inondations ou la sécheresse). Des échanges ont eu lieu pour évaluer les actions possibles, les modalités d'accompagnement et les perspectives d'une contre-expertise collective ou individuelle.

Échanges avec une personne en lien avec laffairedusiecle.net (plateforme de l'Affaire du Siècle, qui recense les témoignages de sinistrés climatiques en France pour soutenir des recours judiciaires contre l'État pour insuffisance des mesures d'adaptation au changement climatique). Ces contacts visent à explorer la possibilité de recueillir et transmettre des témoignages de sinistrés de notre commune.



07 66 29 79 30



435, Rue de la Mairie
77720 Saint-Ouen-en-Brie



Association sous loi 1901
asso.enbrie@gmail.com

Ces démarches, bien que modestes, constituent les premières pierres posées pour une mobilisation plus large et des actions structurées à venir. Difficultés rencontrées

La mobilisation reste limitée (peu d'adhérents actifs, fatigue des sinistrés après plusieurs années de problèmes). Les ressources financières sont quasi inexistantes, ce qui freine pour l'instant les engagements plus importants (honoraires d'expert, avocat, etc.).

Perspectives pour 2026

Nous envisageons de :

- Renforcer le réseau d'adhérents et organiser au moins une réunion d'information publique.
- Poursuivre et approfondir les contacts avec Archikeo.fr pour évaluer une expertise collective.
- Contribuer, si pertinent, à des initiatives plus larges comme celles de l'Affaire du Siècle en collectant des témoignages.
- Suivre les projets du SM4VB et de la Mairie pour coordonner nos actions avec les mesures de prévention en cours.

Conclusion

Même si l'année 2025 a été surtout consacrée à la veille, à l'information et aux premiers contacts stratégiques, l'association existe et avance pas à pas vers son objectif : défendre efficacement les intérêts des sinistrés de Saint-Ouen-en-Brie.

Après discussion, l'Assemblée approuve à l'unanimité le rapport moral et d'activités.

Rapport financier et approbation des comptes

La Trésorière présente le rapport financier de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Recettes totales : 155 €

Dépenses totales : 0 €

Trésorerie au 31/12/2025 : 155 €

Après lecture et explications, l'Assemblée approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice 2025 et donne quitus aux dirigeants pour leur gestion.

Renouvellement / reconduction des membres du bureau

L'Assemblée procède au renouvellement des fonctions.

Sont reconduits à l'unanimité :

HERISSON Fabien, en qualité de Président

HERISSON Chrystel, en qualité de Trésorière

Fait à Saint-Ouen-en-Brie, le 15 janvier 2026

En double exemplaire original, chaque signataire conservant un exemplaire.

Signatures : HERISSON Fabien – Président

HERISSON Chrystel – Trésorière



07 66 29 79 30



435, Rue de la Mairie
77720 Saint-Ouen-en-Brie



Association sous loi 1901
asso.enbrie@gmail.com